

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 15 octobre 2024

Le Mardi 15 octobre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 8 octobre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 13

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Charles Autreaux, Francine Van Herenthals, Jean-Marie Lalou, Edith Glasse, Régis Rocquet, , Marc Houzet, Mehdi Hamida, Stéphanie Moreaux.

Absents : Thierry Guyonnet procuration donnée à Didier Debrabant, Hélène Delcroix.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 août 2024,
- 2) Délibération autorisant le Maire à demander une subvention au titre du fonds de concours du SEAA dans le cadre du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux et à signer tout document nécessaire à la demande,
- 3) Délibération portant sur la désignation d'un référent déontologue,
- 4) Point finances,
- 5) Point sur les dossiers en cours,
- 6) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 août 2024,

Didier Debrabant, maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 août 2024.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Délibération autorisant le Maire à demander une subvention au titre du fonds de concours du SEAA dans le cadre du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux et à signer tout document nécessaire à la demande,

Monsieur le Maire expose que la commune peut bénéficier d'une subvention de 8 050,00 euros sous réserve qu'une convention soit signée avec le Syndicat d'électrification de l'Arrondissement d'Avesnes. Il est proposé au conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Résultat du vote : 13 voix pour.

3) Délibération portant sur la désignation d'un référent déontologue,

Monsieur le Maire expose que selon la loi, depuis mars 2023, chaque commune doit délibérer pour nommer un référent « déontologue ». La Communauté de communes du Pays de Mormal propose aux communes les compétences de Monsieur Michel Dupuis. En cas de besoin, un forfait de 80,00 euros est demandé par prestation.

Il est proposé au conseil d'adopter cette proposition.

Résultat du vote : 13 voix pour.

4) Point finances,

Noël Delleaux reprend les données chiffrées des deux dossiers d'investissement en cours : transition énergétique et maison du sabotier. Il précise que Barbara Witasse fait un travail précis et sérieux, les factures sont honorées au fur et à mesure. Le budget prévisionnel est respecté avec en dépenses de fonctionnement un petit dépassement dans les sections d'investissement et concours divers. Il informe le conseil municipal que nous aurons sans doute à prévoir un second « prêt relais » permettant de payer les entreprises dans les délais légaux pour nos dossiers d'investissement. Ce prêt doit nous permettre d'attendre le versement des subventions.

5) Point sur les dossiers en cours,

Marc Houzet informe que des retards dans la fourniture de certains matériaux ne permettront pas la fin du chantier « transition énergétique » dans les délais prévus.

Suite à la visite de la commission de sécurité pour la salle Arthur André, une intervention « entretien électrique » est à prévoir (à entreprendre avant la foire aux vins pour conformité).

Nous sommes toujours en « négociation » avec les propriétaires pour créer des chemins « boucles pédestres » (peupleraie et ferme de l'Hôpital).

6) Questions diverses et tour de table.

Didier Debrabant :

- Prévoit la plantation de cerisiers hautes tiges fournis par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) avec la participation des enfants de l'école en janvier 2025.

Anthony Vienne :

- 1) « Objets qui content et qui racontent », un spectacle pourrait être proposé pour l'école pour cette fin d'année dans le cadre du FAC,
- 2) La commune de Potelle va construire un nouveau lotissement, sortie prévue sur le chemin du Moulin. Une réunion d'info va être prévue prochainement avec les élus de Potelle.
- 3) Proposition d'un spectacle pour la ducasse 2025 « comics hip hop » 15 ou 22 juin : questionnement ?
- 4) Suite à un échange avec la fondation du patrimoine, dès la réception des dernières factures de la tranche 1 de la maison du sabotier, nous allons pouvoir demander le versement de la collecte. 70 donateurs (souvent des couples) se sont engagés à hauteur de 25 440,00 euros.

Noël Delleaux :

- Se pose la question de la prise en compte pour les enfants de l'école du plan de sécurité dans le cadre de Vigipirate et de la réalité de nos chantiers.

Charles Autreaux :

- Signale que le feu sur la rue du Pavé est en panne,
- Informe que l'association « La Cerise » prépare un nouveau concert de la paix pour le mois de janvier. Anthony Vienne précise qu'une demande de subvention a été déposée auprès du Département du Nord dans le cadre du plan « lutte contre l'isolement ».

Mireille Dupire :

- Informe qu'il y aura du miel (circuit court) en provenance de Villereau pour le colis des aînés.
- S'inquiète du bon fonctionnement « imprimante et ordinateur » (couloir de l'école).
- Prépare les tracts pour le 11 novembre et la Sainte Cécile.

Fin de la séance : 21 heures 15



Le Maire, Didier DEBRABANT